Dréfféac "Circuits des Villages"

Une randonnée proposée par le CMCM

Durée :	2h10	**Difficulté :**	Facile
Distance :	10.83km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	16m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	16m		
Point haut :	28m	**Commune :**	Drefféac (44530)
Point bas :	5m		

Description

Points de passages

D/A
N 47.476683° / O 2.056352° - alt. 12m - km 0

D/A
N 47.476857° / O 2.056674° - alt. 12m - km 10.83

Informations pratiques

Départ du circuit: Parking de l'espace culturel et sportif, rue des sports

Pour les personnes qui sont intéressées, possibilité de couper le circuit, pour arriver à faire environ 8 km, voir page 3/4

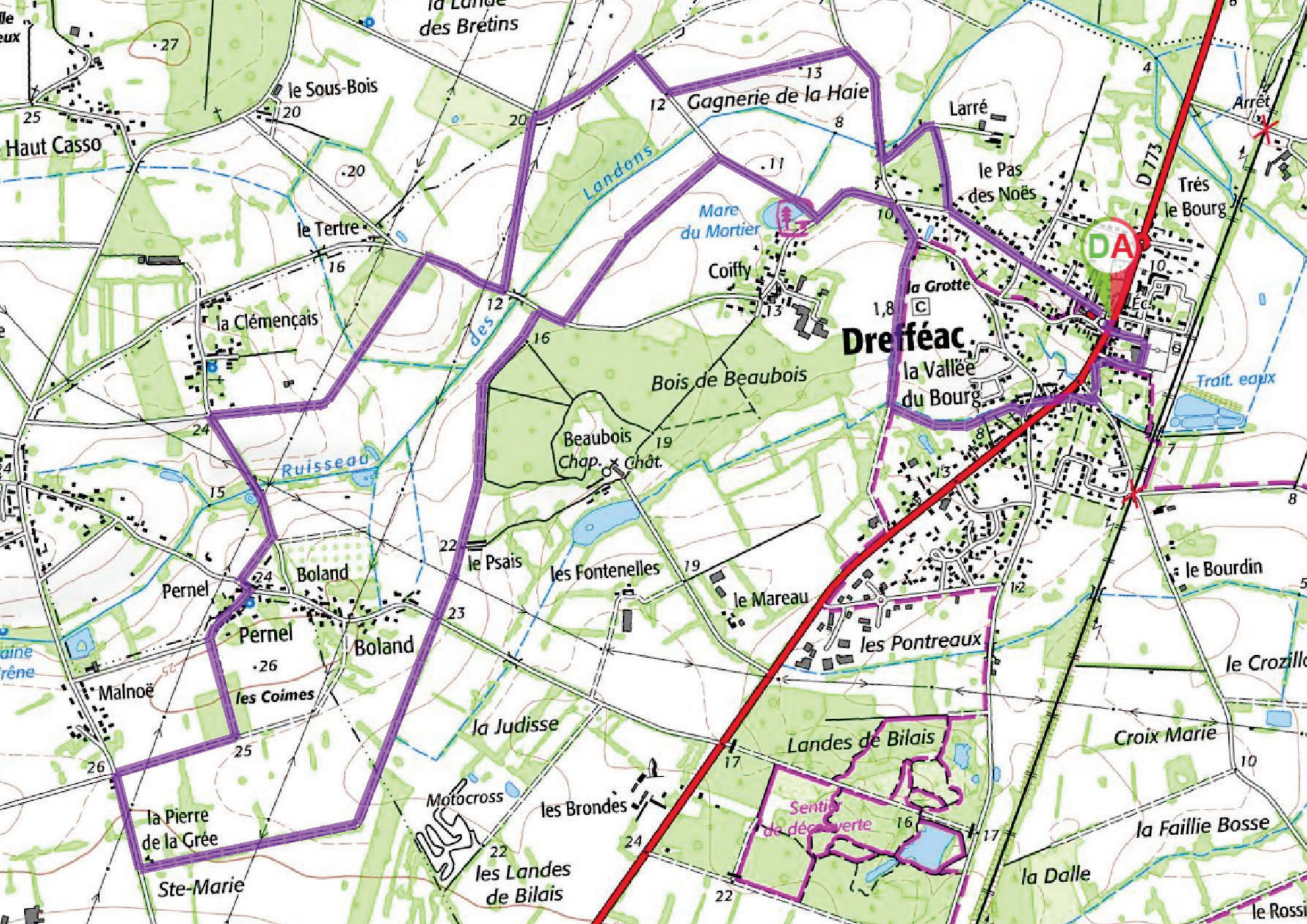
la Lande des Bretins
le Sous-Bois
Haut Casso
Gagnerie de la Haie
Larré
Arrêt
le Pas des Noës
D 773
Trés le Bourg
Landons
Mare du Mortier
Coiffy
le Tertre
la Clémençais
la Grotte
Dreffeac
la Vallée du Bourg
Trait. eaux
Bois de Beaubois
Beaubois
Chap. Chât.
Ruisseau
le Psais
les Fontenelles
le Mareau
le Bourdin
Pernel
Boland
les Pontreaux
Malnoë
les Coimes
la Judisse
Landes de Bilais
Croix Marie
Motocross
les Brondes
Sentier de découverte
la Faillie Bosse
la Pierre de la Grée
Ste-Marie
les Landes de Bilais
la Dalle

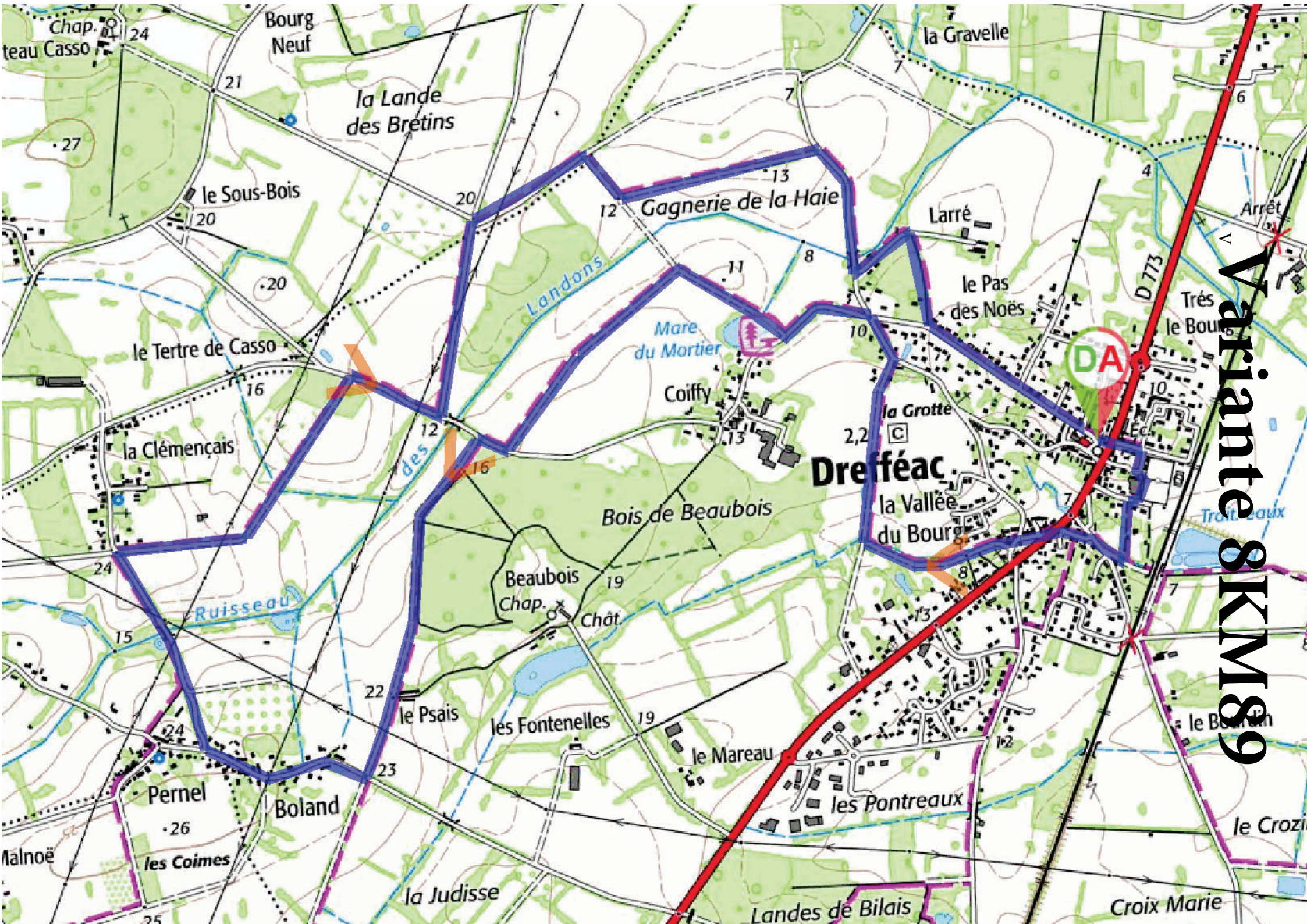
Variante 8KM89
DA
Dreffeac
la Gravelle
la Lande des Bretins
Bourg Neuf
le Sous-Bois
Gagnerie de la Haie
Larré
le Pas des Noës
Arrêt
D 773
Landons
Mare du Mortier
Coiffy
la Grotte
la Vallée du Bourg
le Tertre de Casso
la Clémençais
Bois de Beaubois
Beaubois Chap.
Chât.
Ruisseau
le Psais
les Fontenelles
le Mareau
les Pontreaux
Pernel
Boland
les Coimes
la Judisse
Landes de Bilais
Croix Marie
Malnoë

LA CHARTE *du Randonneur*

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

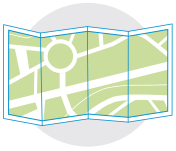

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

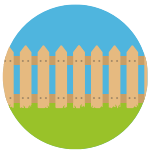

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

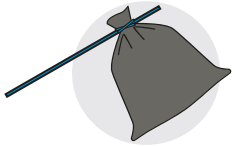

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

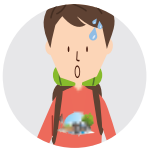

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.